

A.P. 1, EMC 6ème : L'organisation du collège.

Exercice 1 : Complète le schéma en recopiant, dans les casses prévues à cet effet, les éléments ci-dessous :

- contrôlent l'assiduité des élèves et les surveillent.
- Représentent l'État, dirigent le collège.
- Gère le budget et les commandes de matériel.
- Gère les documents administratifs.
- Veillent à la santé des élèves, les aident en cas de difficulté.
- Assurent l'entretien des locaux et la demi-pension.
- Accueille et aide les élèves au CDI.
- Enseignent les disciplines et assurent le suivi scolaire des élèves.

L'organisation du collège.

L'administration.

Le (la) principal(e)
et son adjoint(e).



L'intendant
(le gestionnaire)



Le secrétariat



Equipe pédagogique.

Les professeurs.

Le professeur
documentaliste.



Services et entretien.

Les agents d'accueil de
service et d'entretien.



Vie scolaire

Les CPE (Conseillers principaux d'éducation)
Les AED (Assistants d'éducation)



Pôle médico-social.

Médecin scolaire, infirmière,
assistante sociale, psychologue
Education nationale (Psy EN)



Le département

Assure le financement, les constructions,
les réparations, l'entretien et l'équipement
des collèges.




Les vie associative.

- FSE: Foyer socio-éducatif
- AS: Association sportive.
- Associations des parents d'élèves.



Exercice 2 : En face de chaque situation, écris la fonction de la personne à laquelle tu dois t'adresser.

 Situation	Personne à qui je dois m'adresser
J'ai besoin d'un balai et d'une pelle pour nettoyer les petits bouts de papier que j'ai fait tomber par terre.	Agent d'entretien (ou d'accueil).
Je dois justifier un retard ou une absence.	
Je dois faire des recherches pour un exposé.	
Mes parents souhaite un rendez-vous pour parler de ma scolarité.	
Je viens de me blesser.	
Je dois apporter le chèque de la cantine.	
Je dois emprunter un livre.	
Quelqu'un m'embête ou embête un(e) élève dans la cours de récréation ou à la cantine.	



POINT VOCABULAIRE.

Une Association : ensemble de personnes volontaires réunies autour d'un projet commun (sportif, éducatif...).

Le F.S.E. : association gérée par des adultes du collège avec la participation d'élèves. Le F.S.E. permet de financer des projets (sorties scolaire, voyages, interventions...).

L'A.S. : cette association, gérée par les enseignants d'EPS, a pour objectif de proposer et faire pratiquer des activités sportives.

Les associations de parents d'élèves : elles ont pour objectif de défendre les intérêts des élèves et de représenter les parents d'élèves au sein du collège (lors des conseils de classe par exemple).

Exercice 3 : Remplace les mots suivants dans les bonnes cases :

l'infirmerie,
l'intendance et le secrétariat,
le CDI.

..... se situe au premier étage, à gauche de l'escalier central.

.....
..... se situent au premier étage, à droite de l'escalier central.

..... se situe au rez-de-chaussée, dans l'aile droite.

